

400 ANS DE LEADERSHIP JEUNESSE

MARIE-PAULE CHARRETTE- POULIN

VILLE NATALE / Sudbury

RÉGION / Centre

ANNÉES / 1945-présent

ÉPOQUE / Franco-ontarienne

MOTS CLEFS

Politique // Communication
// Femme d'affaire

Marie-Paule Charette-Poulin a joué un très grand rôle dans l'histoire des Franco-Ontariens et apporte encore aujourd'hui sa contribution comme parlementaire au Sénat du Canada.

Au début de son adolescence, soit à l'âge de 14 ans, elle se joint au Centre des jeunes de Sudbury comme monitrice dans un camp suite plusieurs emplois à temps partiel qui lui permettent de payer les coûts de ses études universitaires.



À l'âge de 27 ans, elle travaille au Centre des l'Outaouais, jusqu'à son entrée à la Société CBC) comme recherchiste. C'est en 1977 que d'ouvrir un centre de production radio à le Nord de l'Ontario et qu'elle invite Madame fonder et à le diriger. De 1978 à 1983, sous la direction de Madame Charette-Poulin, CBON parvient à rejoindre tous les francophones du Nord de l'Ontario.

services sociaux de Radio-Canada (SRC/ la SRC/CBC décide Sudbury pour servir Charette-Poulin à le

En 1983, Madame Charette-Poulin prend la direction de la radiotélévision régionale en tant que vice-présidente associée et dirige toutes les stations de radio et les chaînes de télévision régionales au pays, en incluant les salles de nouvelles régionales.

En 1995, elle est invitée par le premier ministre Jean Chrétien à siéger au Sénat du Canada et devient la première francophone de l'Ontario à y siéger.

Depuis 1995, Madame Charette-Poulin a assumé plusieurs responsabilités au Sénat et au sein du Parti libéral du Canada. C'est en 2006 qu'elle est élue présidente du Parti libéral du Canada, devenant la première francophone à occuper ce poste.

Madame Charette-Poulin s'est impliquée dans différents projets tout le long de sa carrière. Elle a fait partie du CA, fondateur de la Cité collégiale d'Ottawa et du Comité d'implantation de la loi 8 en Ontario, de la Fédération Canada-France qu'elle cofonde et en assume la présidence durant 5 ans.